

Document

Arrêts maladie : des médecins dénoncent les mesures contre-productives du gouvernement

(Lemonde.fr)

19 novembre 2011

Le tour de vis budgétaire décidé par le gouvernement sur l'indemnisation des arrêts maladie, centré sur l'allongement des jours de carence, est une mauvaise réponse tant sur le plan de la santé publique que de l'absentéisme, estiment médecins et experts. D'après le D^r Claude Leicher, président de MG France, le plus gros syndicat de médecins généralistes, le passage de trois à quatre jours du délai de carence, période non remboursée par l'assurance maladie, va frapper de plein fouet les très petites structures (20 % des entreprises) qui n'ont pas de contrats de complémentaire santé pour couvrir les arrêts de travail de leurs salariés.

D'après le médecin, ces travailleurs exercent souvent des métiers pénibles et vont être doublement pénalisés : financièrement car ils ne seront pas indemnisés et sur le plan de la santé car ils hésiteront à s'arrêter alors que leur état l'exige. *"Il ne faut pas oublier que lorsqu'on a mis en place ce système de remboursement des arrêts maladie, un des objectifs était de permettre aux gens de reprendre leur activité le plus vite possible"*, rappelle-t-il.

"Il y a un certain nombre de situations dans lesquelles si vous vous arrêtez deux ou trois jours, vous allez pouvoir reprendre une activité dans des conditions bien meilleures et avec une productivité améliorée", explique le Dr Leicher. *"L'exemple le plus simple est celui de la lombalgie aiguë : quand vous avez un bon lumbago, vous n'êtes pas obligé de vous arrêter pendant quinze jours : très souvent un arrêt bref de deux à trois jours permet de passer la phase de douleur intense et de reprendre une activité dans de meilleures conditions"*, ajoute-t-il.

UN PROBLÈME DE "DÉMOTIVATION"

"Les personnes réagissent de façon très différente devant la maladie", indique pour sa part le Dr Claude Bronner, qui dirige la branche généraliste de la Fédération des médecins de France (FMF). Pour ces dirigeants médicaux, un travailleur non soigné immédiatement peut développer ensuite des pathologies plus graves, qui seront plus coûteuses à traiter ensuite.

Selon les chiffres officiels, les indemnités journalières d'arrêt maladie ont représenté 6,6 milliards d'euros en 2010. Il y a une progression de 5,1 % en 2009 mais de seulement 3,9 % en 2010. Le gouvernement estime que ces dépenses *"progressent à un rythme élevé et difficilement justifiable"*. Les arrêts de travail de courte durée (de un à huit jours) sont les plus nombreux et représentent 37 % du total. Le gouvernement soupçonne que les arrêts abusifs soient plus fréquents dans cette catégorie.

En plus des restrictions au niveau des jours de carence – quatre dans le privé et, désormais, un pour les fonctionnaires –, le ministre de la santé Xavier Bertrand a menacé ceux qui abusent de devoir rembourser les indemnités indues. Mais la répression est-elle la meilleure réponse pour lutter contre l'absentéisme ? Pour les experts d'Alma Consulting Group, qui publie des baromètres de l'absentéisme (14,5 jours par salarié en 2010 dont 85 % pour arrêt maladie), celui-ci *"n'est pas une fatalité uniquement liée à un état de santé mais une affaire de management"*. *"Selon notre*

baromètre, plus de 60 % des racines de l'absentéisme sont relatifs à la démotivation", indique Olivier Gignoux, directeur du pôle social de cette société conseil. Pour lui, mieux vaut un plan de lutte contre l'absentéisme que des sanctions financières sur les arrêts maladie.